



Rappel concernant la collecte du tri sélectif du mercredi



La communauté de Communes du Pont du Gard souhaite rappeler aux administrés que la collecte du **tri sélectif** effectuée chaque **mercredi** doit respecter les consignes en vigueur.

Il est rappelé que les déchets recyclables doivent être présentés **uniquement dans les sacs transparents** (pour le centre du village) **ou les bacs de tri** et ne doivent **pas être mélangées** avec les ordures ménagères. Aucun sac noir ne sera collecté lors du ramassage du tri.

Les sacs ou bacs doivent être sortis **la veille au soir**. Les sacs non conformes **ne seront pas collectés** et resteront sur la voie publique. **Les sacs non collectés restent à la charge de l'usager.**

